



Liminaire au CSE Siège

23 mai 2023

France Télévisions : Les ravages de l'incertitude !

L'incertitude, c'est le fait de ne pas être sûr de quelque chose !
Et ce que l'on peut dire aujourd'hui à France Télévisions, c'est que l'on est sûr de rien. **L'incertitude est partout !**

Elle porte :

Sur l'avenir des salariés tout d'abord : les projets s'enchaînent sans que ceux-ci ne sachent très bien quels seront les impacts sur leurs métiers et leurs missions.

Même le management se perd et ne trouve plus les mots pour communiquer.

Sur le financement ensuite : France Télévisions négocie actuellement son Contrat d'Objectif et de Moyens avec l'État et **la poursuite de la baisse des moyens est bel et bien dans les tuyaux, tout comme le rapprochement entre France 3 et France Bleu dans une filiale commune à France Télévisions et Radio France, là aussi, sans gouvernail !**

Incertitude sur les missions enfin : le Sénat doit étudier, le 12 juin, une proposition de loi qui prévoit la création d'une holding rassemblant les fleurons de l'audiovisuel public, une ORTF Bis ? Pour mieux la démanteler dans quelques années ?

Toutes ces incertitudes ne sont pas sans conséquences sur la santé physique et mentale des salariés déjà éprouvés par une crise sanitaire sans précédent, une crise politique, sociale qui complexifie le quotidien de chacun. Et ces conséquences se traduisent dans les chiffres, de l'absentéisme par exemple.

A France Télévisions, le taux d'absentéisme moyen est pour 2022 de **6,46%**, un chiffre qui dépasse **le chiffre national positionné lui, à 5,64%**.

Un point de plus ce n'est pas rien pour une entreprise dans laquelle les salariés ont choisi de venir travailler par attachement aux valeurs du service public !

Comment en est-on arrivé là ?

Est-ce le fait de devoir toujours faire plus avec de moins en moins de moyens ?

Est-ce le manque de clarté des évolutions envisagées par la tutelle pour l'audiovisuel public ?

Est-ce lié à la difficulté pour les managers d'échanger clairement avec les salariés qu'ils ont à gérer ?

A l'heure où les considérations comptables pèsent lourd pour l'audiovisuel public, le coût de l'absentéisme doit être pris en considération et des politiques de bien-être au travail réellement mises en œuvre.

Car au-delà du coût financier, l'absentéisme engendre une désorganisation assurée des services, des tensions plus fortes entre les salariés, et des risques psycho socio liés au stress et à la surcharge de travail.

Si jusqu'à maintenant la mission des ressources humaines consistait principalement à recruter, à mettre à la disposition des services concernés les compétences correspondant à leurs besoins et à faire en sorte que les salariés puissent s'épanouir dans leur cadre de travail, aujourd'hui l'urgence c'est la santé au travail !

Et la santé au sens de l'OMS, ce n'est pas simplement l'absence de maladie ou d'infirmité, « **c'est un état de complet bien-être physique, mental et social** » un état totalement compatible avec la performance d'une entreprise si l'on en croit Richard Branson, PDG de Virgin dont le crédo est « **Si vous prenez soin de vos employés, ils prendront soin de votre entreprise.** »

Alors, au boulot !

Paris, le 23 mai 2023